LE JOURNAL DU JURA www.journaldujura.ch

Vingt ans au service des malentendants romands

FOROM ÉCOUTE Fondée le 5 février 2002, la fondation romande des malentendants œuvre au service des personnes qui souffrent de déficience auditive.



En Suisse, une personne sur six souffre de malaudition. PIXABAY

organisation faîtière à but non lucratif, financée par des dons privés ainsi que par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) auquel elle est liée par un contrat de prestations, L'organisation propose depuis 20 ans conseils et soutien aux personnes malentendantes, à leur entourage, ainsi qu'à toute personne concernée ou intéressée par la question auditive.

orom écoute est une nombreux partenariats, organise et coordonne de multiples actions: prévention et sensibilisation, cours de lecture labiale, groupes de parole, cours de gym adaptée, contrôles de boucles magnétiques, organisation d'une journée à thème, journées d'action spécifiques, recherches de fonds...

La malaudition, un enjeu de santé publique

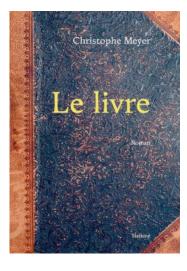
En Suisse, la malaudition af-Chaque année, elle noue de fecte environ une personne

Forom écoute

Le 5 février 2002, la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (SRLS), qui depuis 1917 œuvrait au service des personnes malentendantes et devenues sourdes, changeait de statut pour se transformer en fondation, dénommée «forom écoute, la FOndation ROmande des Malentendants». Ses obiectifs: lutter en faveur des personnes malentendantes et devenues sourdes, favoriser par tous les moyens possibles leur insertion sociale et professionnelle, tout en combattant leur isolement et enfin, sensibiliser le grand public à toutes les questions liées à ce handicap méconnu et facteur d'exclusion.

sur six, un chiffre appelé à augmenter en raison du vieillissement de la population et de la surexposition aux émissions sonores excessives. Handicap invisible, elle induit chez celles et ceux qui en souffrent isolement, exclusion sociale et professionnelle et précarité financière à l'origine de nombreuses comorbidités. C-SCH

FEUILLETON – LE LIVRE, DE CHRISTOPHE MEYER



- De mon côté, coupe Ambre, la déposition de Sauvain m'a permis d'écrire un article pas trop éloigné de la réalité. Et surtout de ne pas te citer directement.
- L'autre inspecteur, ce Lachat, il est au courant pour le
- Maintenant oui, pas pendant l'audition. A l'hôpital, Lachat a posé des questions sur l'agression, les auteurs, l'arme, le déroulement. Rien de plus. Il n'avait aucune raison de douter des réponses de Sauvain.
- Alors je peux rentrer? Je ne risque plus rien?
- Du point de vue juridique, tu es complètement innocentée, la rassure Marc. Et comme le livre est détruit, je pense que le Praesidium n'a plus aucune raison de te har-
- Au pire, tu seras entendue par Lachat au sujet du cambriolage, peut-être aussi par un juge, mais j'en doute. Quant à l'Italie, l'article explique la confusion qui a conduit les carabiniers à te soupçonner. J'ai précisé que Sauvain enquêtait sur plusieurs cam-

chez l'auteur de courriel envoyé à Rossi.

- Moi donc!
- Oui, mais je ne te cite pas. Jamais. Quand la justice italienne a demandé à la police suisse de lui communiquer l'identité de l'auteur du courriel, j'écris que Sauvain a reçu la requête. Il a alors simplement commis une erreur en envoyant la photo d'une autre personne également cambrio-
- Ma photo!
- Oui, mais là non plus je ne te cite pas. Je parle d'une certaine Julie.
- Qu'est-ce que tu as écrit d'autre?, demande Léa, en ouvrant le journal à la page trois.
- Pour te blanchir et qu'aucune confusion ne soit possible, j'ai publié ta mésaventure sous couvert, en inventant un personnage et en arrangeant les faits.
- Tu as modifié mon prénom? – Pas uniquement. Mon rôle est d'informer. Mais comme je n'ai pas tous les éléments, autant broder en posant des questions. Je n'affirme rien, je m'interroge. L'article sert surtout à te disculper et à écarter les Israéliens. Si le Mossad l'a lu, l'équipe qui devait rejoindre Zoé a sûrement remballé son matériel et pris le premier vol pour Tel-Aviv. Plongée dans la lecture du

journal, Léa n'écoute plus. Mardi 12 février 2013, fin de matinée

En introduction, la journaliste met en garde son lectorat. La démission du pape a vu fleurir une multitude de théories farfelues publiées dans la presse des cinq continents.

briolages. Dont celui perpétré Pour son article, Ambre s'est fondée sur des événements bien réels, confirmés par des sources fiables. Même si ses hypothèses peuvent paraître invraisemblables.

> Pour l'heure, son article se résume à une série de faits divers et à un grand nombre de questions restées sans répon-

> La journaliste a modifié l'identité de Léa. Pratique cou-

> rante, dans les médiats, pour

garantir l'anonymat aux victimes. Elle raconte la découverte d'un livre ancien, le courriel envoyé à Rossi et le cambriolage où, écrit-elle dans une fausse vérité, le livre disparaît. En quelques lignes, elle présente aussi les archives secrètes de Vatican renfermant des documents confidentiels. Puis parle d'un livre litigieux que l'Eglise recherche depuis près de mille ans. Existe-t-il un lien entre tous ces éléments?, demande la journaliste dans son article. Ambre relève aussi un fait étrange: une Israélienne de trente-deux ans a trouvé la mort dans un accident de voiture. Rien de bien particulier dans ce fait divers, si ce n'est que l'accident a eu lieu à proximité du lieu de vacances

Elle écrit que cette coïncidence l'a poussée à enquêter sur cette jeune femme. La journaliste a montré aux différents intervenants de cette affaire une photo d'identité de la victime, fournie par la police bernoise. Un garde pontifical lui a assuré que cette Israélienne se trouvait à Rome, la semaine précédant l'accident mortel.

du découvreur du livre.

(à suivre)

REMERCIEMENTS

Très touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès brutal de

Monique Jaggi-Lötscher

Nous tenons à vous remercier pour vos messages, vos visites, vos paroles et vos dons Malleray, février 2022 Gérald Jaggi, Manuela et Nathalie

> Adieu, toi que nous aimons tant. Nous venons te remettre à Dieu, à jamais.

Merci pour tout cet amour partagé, merci pour ton courage. Nos cœurs sont inconsolables, mais tes souffrances sont

Repose en paix, avec tout notre amour.

Entourée de sa famille, notre très chère épouse, maman, sœur, grand-maman, tante, belle-mère, belle-sœur, nièce, parente et amie

Madame Sonia Keller-Hirschi

a été enlevée à notre tendre affection dans sa 73e année

Son époux: Willy Keller, à Tramelan.

Ses enfants: Patrice Keller et son épouse Géraldine Meyer, leurs enfants Maxime et Antoine, à Fétigny;

Laurence Keller, ses enfants Lino et Eva, à Tramelan. Ses frères: Michel Hirschi et son amie Marie-Christine Noirjean, à Delémont,

Christian Hirschi et son amie Pauline Membrez, à Develier, et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Une cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Tramelan, rue du Crêt-Georges 49, le 3 février 2022

Madame Bourbia Nora, son épouse; Rachid, Samra, Aïcha, Karim, Fares, Yacine, ses enfants; ses petits-enfants;

toute la famille ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Salah Bourbia

Survenu dans la nuit du 31 janvier 2022 à l'âge de 92 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 février 2022, à 13h suivies de l'inhumation au cimetière

Cet avis tient lieu faire-part.

Avec l'âge, il faut bien reconnaître que nous, les hommes, nous nous effritons petit à petit comme les montagnes. R. Messner, alpiniste

Tu n'es plus là où tu étais,

mais tu es maintenant partout où je suis. Saint Augustin

C'est avec chagrin que nous faisons part du décès de

Monsieur

Eric Charpilloz

qui s'en est allé paisiblement, dans sa 76e année.

Son épouse: Rosemarie Charpilloz-Salgat. Mary-Laure Charpilloz; Ses enfants:

Boris et Catherine Charpilloz- Aeberhard. Ses petits-enfants: Théa, Ioan.

Ses belles-filles: Nicole Zingg et ses filles Coralie, Chloé, Audrey; Mireille Supple,

ainsi que les familles parentes et amies.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Rue du Bruye 34, 2732 Reconvilier, le 29 janvier 2022 Cet avis tient lieu de faire-part.